

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 40079

Numéro SIREN : 328 579 214

Nom ou dénomination : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2021 sous le numéro de dépôt 498

PROCES - VERBAL
du CONSEIL d'ADMINISTRATION de la SEMIS
du 29 mai 2018

Le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué.

L'an deux mille dix-huit, le 29 mai à 10 heures, le Conseil d'Administration de la SEMIS s'est réuni au Relais Culturel des Saintes Maries de la Mer, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Prise d'acte de la désignation du nouveau représentant de la caisse des dépôts et consignations au sein du Conseil d'Administration
- 2) Approbation du PV du Conseil d'Administration du 07 juillet 2017,
- 3) Présentation du rapport d'activité 2017
- 4) Approbation du projet de rapport de gestion de l'exercice 2017,
- 5) Approbation du projet d'arrêté des comptes et du bilan 2017,
- 6) Budget 2018,
- 7) Plan d'investissement 2018
- 8) Autorisation d'emprunt 2018
- 9) Facilités de trésorerie 2018
- 10) Jetons de présence,
- 11) Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, Approbation du projet de résolutions à soumettre à l'AGO,
- 12) Questions diverses

Les administrateurs suivants étaient présents ou représentés :

Pour la Commune :

MM. Roland CHASSAIN, Roger DE MURCIA, Jean-Pierre ALENGRIN, Patrick PAC, Mme Colette CARRIER.

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations :

Mme Julie LANGLAIS

Pour la Caisse d'Epargne :

M. Jean-Luc ROUSTAN

Pour le Crédit Agricole :

M. Patrice ILLOUZ représentée par Mme Christelle Hernandez

Pour la Lyonnaise de Banque :

M. Arnaud LEHONGRE

Assistaient également à la séance, outre Mme Claire DUFOUR PELLETIER, Commissaire aux Comptes,

M. Frédéric MASSOUBRE, Directeur de la SEMIS,

Mme Valérie MALLORCA, Responsable administratif et financier de la SEMIS,

Mme Pascale SARTORI, Déléguée du Personnel,

Mme Oriane DALICHON, Déléguée du Personnel.

Absents et excusés :

M. AUPY pour la Succession AUPY,

Mme Cathy AYME pour l'Office de Toursime.

M. CHASSAIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux administrateurs, nouveaux et anciens. Le Président Directeur Général passe ensuite la parole à M. MASSOUBRE pour l'ordre du jour.

1) Prise d'acte de la désignation du nouveau représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations

Nous prenons acte ce jour de la nomination du nouveau représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations au sein du Conseil d'administration.

- Mme Julie LANGLAIS

A en effet été désignée en remplacement de :

- M. Didier SOREL

Le Président souhaite la bienvenue à Madame Julie LANGLAIS au sein du Conseil d'Administration de la SEMIS.

2) Approbation du PV du Conseil d'Administration du 7 juillet 2017

Ce procès verbal n'ayant fait l'objet d'aucune remarque ni modification de la part des administrateurs, il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3) Présentation du rapport d'activité 2017

Le rapport d'activité est présenté dans le détail par Monsieur Frédéric MASSOUBRE, Directeur de la SEMIS

4) Approbation du projet de rapport de gestion de l'exercice 2017

Le Président laisse la parole au Directeur de la SEMIS qui présente le rapport de gestion de l'exercice 2017

Mise au vote, ce rapport est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

5) Approbation du projet d'arrêté des comptes et du bilan 2017

Également, le Président laisse au Directeur de la SEMIS, le soin de présenter le projet de comptes annuels 2017, composés d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe.

Mise au vote, ce projet est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

6) Budget 2018

Enfin, le Président laisse au Directeur de la SEMIS le soin de présenter le budget 2018.

Mise au vote, ce projet est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

7) Plan d'investissement 2018

Le Directeur de la SEMIS expose les besoins en investissement de la société SEMIS, en particulier sur les activités Camping et Port.

Changement de 7 mobiles homes au Clos du Rhône, achat de matériel pour l'exploitation du snack du Clos du Rhône, changement du système de contrôle d'entrée sur les deux campings, changement de 10 mobile-homes à la Brise, réfection des bassins de l'espace aquatique de la Brise, achat de deux véhicules, achat de 2.5 jeux de linge pour le Clos du Rhône, ainsi que quelques travaux d'aménagement.

Mise au vote, ce projet est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

8) Autorisation d'emprunt 2018

La SEMIS a lancé une consultation auprès des partenaires bancaires afin de financer ses travaux et acquisitions de matériel. Pour ce faire, nous avons eu recours à un emprunt

d'un montant de 345 000 € (trois cent quarante-cinq mille euros) sur une durée de 48 mois au taux de 0.40 % auprès du Crédit Agricole.

Nous n'avons pas sollicité de garantie pour cet emprunt auprès de la commune. Aucune garantie n'a été demandée par la banque.

Mise au vote, cette autorisation d'emprunt est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

9) Facilités de trésorerie 2018

Nous avons évalué avec l'aide de la Banque du CIC Lyonnaise de banque le montant d'une ligne de crédit de 150 000 (cent cinquante mille) euros.

Mise au vote, cette facilité de trésorerie est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

10) Jetons de présence

Il est proposé au conseil d'administration de maintenir le montant des jetons de présence à 11 122.00 euros pour l'exercice 2017.

Mise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

11) Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, Approbation du projet de résolutions à soumettre à l'AGO

Le Conseil d'Administration fixe la date de l'Assemblée Générale Ordinaire au 26 juin 2018 à 10h30 au relais culturel.

Le Conseil d'Administration propose de distribuer des dividendes à hauteur de 0.80 € par action, ce qui représente un montant total de 25 120.00 €.

L'Ordre du Jour de l'assemblée sera donc le suivant :

- 1°- Lecture du Rapport d'Activité et du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2017, lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2017, Approbation des comptes ; Quitus au Conseil d'Administration.
- 2°- Affectation du Résultat
- 3°- Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et approbation de ces conventions,
- 4° - Renouvellement du mandat du Censeur
- 5° - Fixation du montant des jetons de présence,
- 6° - Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales

Projet de résolutions :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Bilan, du Compte de Résultat et annexes au 31 Décembre 2017 et entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours l'exercice clos le 31 décembre 2017.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat de 427 768€ de la manière suivante :

-Résultat de l'exercice :	427 768 €
Affecté à :	
-Dividendes	25 120 €
-Réserves facultatives	402 648 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de la date de l'Assemblée Générale.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de :
4 730 139 euros.

Conformément au 2° de l'article 158,3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40% compensant pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, la suppression de l'avoir fiscal.

DIVIDENDES	Donnant droit à abattement	Ne donnant pas droit à abattement
2017	0 €	25 120 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, Nous vous rappelons que les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices sont les suivantes :

DIVIDENDES	Donnant droit à abattement	Ne donnant pas droit à abattement
2016	0 €	25 120 €
2015	0 €	25 120 €
2014	0 €	25 120 €

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions visées à l'Article L 225-38 du Code de Commerce approuve ces conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement autorisées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le montant des jetons de présence à 11 122.00 euros pour l'exercice 2017.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Censeur du CIC pour une durée de trois années, soit jusqu'à la clôture des comptes 2020.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités prescrites par la Loi.

Le projet de résolutions est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

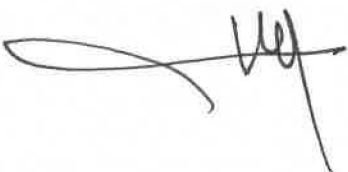
12) Questions diverses

Le Président laisse la parole aux Administrateurs afin d'échanger leurs points de vue sur des questions diverses.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président Directeur Général remercie les administrateurs et les invités de leur présence, ainsi que le personnel de la SEMIS pour le travail effectué et lève la séance à 12H00

Le Président Directeur Général,

M. Roland CHASSAIN



Un Administrateur,

M. Roger DE MURCIA

